

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, le trente juin à dix-neuf heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LIMERZEL (Morbihan), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PERRION Gilbert, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juin 2017

Présents : PERRION Gilbert, GAIN Sylvie, LE COINTE Laurent, ELAIN Maryse, LUBERT Serge, BRIERE Gisèle, GUIHO Christian, MORICE Chantal, DEGRES Odile, BEGOT Jean-François, DUQUENNE Patrice, SEILLER Christine, LUCAS Éric

Absents excusés : JOUNIER Josiane, BAHUON Julien

Pouvoir : Madame JOUNIER Josiane donne pouvoir à Madame BRIERE Gisèle pour toutes délibérations.

Monsieur BAHUON Julien donne pouvoir à Monsieur PERRION Gilbert pour toutes délibérations.

Nombre de Conseillers en exercice15

Nombre de Conseillers présents.....13

Nombre de Conseillers votants.....15

Choix du secrétaire de séance : Madame SEILLER Christine

Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juin 2017

Le compte rendu de séance est validé à l'unanimité des membres votants.

DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS ET ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX

Les membres du conseil municipal sont appelés à voter pour la liste de leur choix afin de déterminer les 3 délégués et leurs suppléants. Une liste a été constituée auparavant par 6 conseillers municipaux.

Après le vote de l'ensemble des conseillers municipaux, la liste n°1 est retenue à l'unanimité :

Titulaires : ELAIN Maryse, LUCAS Éric, MORICE Chantal

Suppléants : PERRION Gilbert, BRIERE Gisèle, LUBERT Serge

Ces trois délégués voteront pour les élections sénatoriales du 24 septembre prochain.

EMPRUNT ECOLE COMMUNALE

Afin d'assurer le financement des travaux de construction de l'école élémentaire communale, il y a lieu de recourir à un emprunt à hauteur de 500 000 €. Après avoir pris connaissances des différentes offres ci-après, le Conseil municipal est appelé à délibérer afin :

- D'autoriser Le Maire à réaliser auprès d'un organisme bancaire un emprunt d'un montant de 500 000 € et d'en déterminer la durée et le taux

Attention : les montants pour les taux révisables sont des estimatifs déterminés par chaque banque.

PROPOSITIONS

CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE				
	Taux	Total remboursement intérêt	soit mont. à rembourser d'env./an	SOIT UN TOTAL A REMBOURSER
Durée 240 mois à taux fixe	1,54%	81 900,00 €	29 095,04 €	581 900,80 €
Durée 180 mois à taux fixe	1,24%	48 713,20 €	36 580,88 €	548 713,20 €
Durée 240 mois à taux révisable	EUR + 1,07%	38 992,13 €	27 000,00 €	538 992,13 €
Durée 180 mois à taux révisable	EUR + 1,01%	26 786,60 €	35 160,00 €	526 786,60 €

CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN				
	Taux	Total remboursement intérêt	soit mont. à rembourser d'env./an	SOIT UN TOTAL A REMBOURSER
Durée 240 mois à taux fixe	2,15%	116 502,40€	30 825,12€	616 502,40€

Durée 180 mois à taux fixe	1,74%	69 166,00€	37 944,40€	569 166,00€
Durée 240 mois à taux révisable	EUR + 1,03%			
Durée 180 mois à taux révisable	EUR + 0,91%			

LA BANQUE POSTALE

	Taux	Total remboursement intérêt	soit mont. à rembourser d'env./an	SOIT UN TOTAL A REMBOURSER
Durée 240 mois à taux fixe	1,80%	96 084,20 €	29 804,21 €	596 084,20 €
Durée 180 mois à taux fixe	1,44%	56 501,40 €	37 100,09 €	556 501,40 €
Durée 240 mois à taux révisable	EUR + 0,71%	43 707,66 €	27 185,38 €	543 707,66 €
Durée 180 mois à taux révisable	EUR + 0,60%	27 213,16 €	35 147,54 €	527 213,16 €

LA CAISSE D'EPARGNE

	Taux	Total remboursement intérêt	soit mont. à rembourser d'env./an	SOIT UN TOTAL A REMBOURSER
Durée 240 mois à taux fixe	1,47%	74 418,75 €	28 720,94 €	574 418,75 €
Durée 180 mois à taux fixe	1,20%	45 750,00 €	36 383,33 €	545 750,00 €
Durée 240 mois à taux révisable	Ne propose pas de taux variables sur le long terme			
Durée 180 mois à taux révisable	Ne propose pas de taux variables sur le long terme			

Après délibération, le conseil municipal, à la majorité, choisit de retenir une offre à taux fixe sur 180 mois. Le conseil municipal donne un accord de principe pour un taux maximum de 1,20% et décide de renégocier avec les banques. Le conseil municipal demande également une renégociation des taux pour les autres emprunts de la commune.

FONDS DE CONCOURS QUESTEMBERG COMMUNAUTE

Un fonds de concours 2016 a été attribué à la commune de LIMERZEL par la communauté de communes, Questembert Communauté, pour un montant de 4 796,00€.

Le Conseil municipal est appelé à délibérer afin d'affecter cette dotation.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à affecter cette dotation aux dépenses de « rénovation du vestiaire du stade communal » inscrites en section d'investissement au compte 2313.

Dépenses		Recettes	
Rénovation du vestiaire du stade - 2313	104 175,42€ HT	Fonds de concours ADS	4 796,00€
		Subvention Conseil départemental	25 233,00€
		Autofinancement	74 146,42€
	104 175,42€ HT		104 175,42€

Le conseil municipal, après avoir délibéré, approuve cette proposition.